

Bulletin interne de prévision régionale du 24/03/2022 à destination des Préfectures et des services concernés

Situation en cours :

Un dépassement du seuil d'information-recommandation en particules fines (PM10) sur l'Ille-et-Vilaine est prévu pour aujourd'hui. Ce dépassement se poursuivra demain et s'étendra sur l'ensemble de la région (Finistère, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Cotes d'Armor). La prévision sera réactualisée demain matin avant 12h.

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Département	Polluant	Niveau constaté	Niveau prévu	Niveau prévu	Procédure à déclencher selon dispositif zonal pour	Procédure à déclencher selon dispositif zonal pour	Commentaires
		HIER	AUJOURD'HUI	DEMAIN	AUJOURD'HUI	DEMAIN	
Côtes d'Armor (22)	PM10	Néant	Néant	> Seuil Information Recommandation	Aucune procédure	INFORMATION RECOMMANDATION	
Finistère (29)	PM10	Néant	Néant	> Seuil Information Recommandation	Aucune procédure	INFORMATION RECOMMANDATION	
Ille-et-Vilaine (35)	PM10	Néant	> Seuil Information Recommandation	> Seuil Information Recommandation	INFORMATION RECOMMANDATION	ALERTE	Alerte sur persistance (2 jours consécutifs de dépassement)
Morbihan (56)	PM10	Néant	Néant	> Seuil Information Recommandation	Aucune procédure	INFORMATION RECOMMANDATION	

NOTA

- Ce bulletin doit être interprété selon l'arrêté préfectoral relatif aux épisodes de pollution atmosphérique
- Ce bulletin est régional : bien repérer les lignes de votre département pour déterminer le niveau de procédure
- Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public – se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h

Contact Air Breizh : 02 23 20 90 90

Destinataires de ce bulletin : selon liste des arrêtés préfectoraux